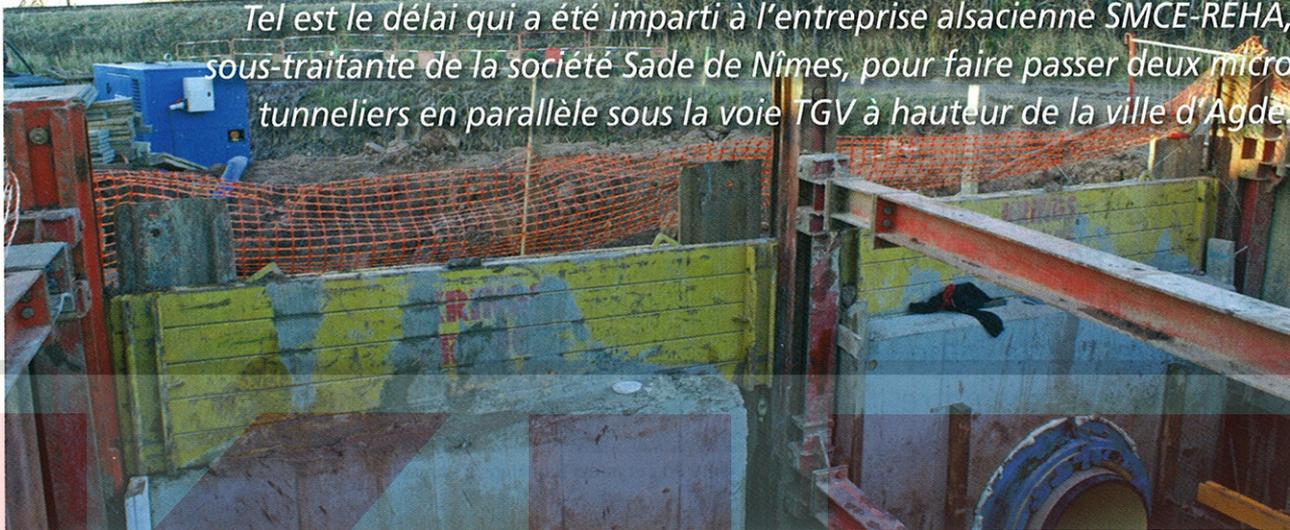


48 HEURES CHRONO !

Tel est le délai qui a été imparti à l'entreprise alsacienne SMCE-REHA, sous-traitante de la société Sade de Nîmes, pour faire passer deux micro-tunneliers en parallèle sous la voie TGV à hauteur de la ville d'Agde.



Une PME française se démarque en techniques sans tranchée

« SMCE REHA » : 1^{ère} PME indépendante et française par sa diversité de techniques dans les travaux sans tranchée, a réalisé plusieurs chantiers de gainage et retubage pour le compte de la Communauté de Communes de l'Agglomération Annemassienne (2C2A). Cette fois-ci, elle réalise un microtunnelier Ø 1200 mm en « courbe », sa troisième réalisation après l'exécution en Allemagne pour la ville de NEUSS de fonçage par microtunnelier en Ø 1000 et 1400. C'est l'expérience, de plus de 20 ans, acquise par les dirigeants de la SMCE REHA en travaux sans tranchée qui permet à cette dernière de réaliser des chantiers avec des techniques de plus en plus élaborées. Dernières références en microtunnelier : 200 ml Ø 1000 mm en PRV sur Niort en un seul drive sans station intermédiaire, 120 ml Ø 1200 PRV sur Marseille dans de la roche dure, etc... Autant de réalisations exécutées dans les règles de l'art et confirmant la totale maîtrise de l'entreprise alsacienne des techniques de fonçage par micro tunnelier.

Cette réalisation commanditée par le SIAE des communes du Bas-Languedoc a permis de réaliser un franchissement de voies ferroviaires sans pour autant couper la circulation sur la voie à grande vitesse. Juste une LTV (limitation temporaire de vitesse) a été mise en place sur les 48 heures impartis à ces travaux de forage. Le challenge était ainsi de forer avec la technique du micro tunnelage et en parallèle, deux tuyaux PRV (Polyester renforcé de fibre de verre) de 1000 mm de diamètre, l'un après l'autre et ceci sur une longueur 2 x 45 m. Opération à haut risque, le chantier a ainsi été piloté par une entreprise spécialisée pour ce type de travaux, SMCE Reha maîtrisant depuis longtemps la pose de réseaux par micro tunnelage.

En plus du strict respect du délai,

l'entreprise a du faire face à une géologie hétérogène. L'assise des tuyaux se faisait dans la vase et la partie supérieure du tuyau se trouvait dans des limons argileux, le tout sous nappe phréatique. Le forage a débuté lundi 3 décembre à 10 h 00 pour finir le mercredi 5 décembre à 10 h 00, soit 48 heures pour respecter la LTV imposée (Limitation Temporaire de Vitesse) par la SNCF.

La société SMCE-REHA a donc installé dans chaque puits de travail deux châssis de poussée en parallèle afin qu'il n'y ait aucune perte de temps lors du transfert de la tête de micro tunnelier dans la réalisation des deux forages. L'ensemble de l'opération a été placé sous la surveillance simultanée de la SNCF et d'un géomètre qui vérifiaient en continu le positionnement des rails.

